

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASLS SAISON 2025-2026 LE SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026 à 14h00

Nous avons le plaisir de convier les membres de l'A.S.L.S. **samedi 28 Novembre 2026 à 14h00 à la mairie de Sermaise (salle des mariages)**, pour une assemblée générale ordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

- **Rapport moral du Président**
- **Rapport financier du trésorier**
- **Élection du conseil d'administration**
- **Questions diverses**

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une deuxième assemblée aurait lieu le **samedi 12 décembre 2026** (lieu et heure à définir).

Votre présence serait très appréciée. Vous êtes membres électeurs* et vous ne pouvez pas être présent, le pouvoir ci-dessous est à compléter et à transmettre à secretaire@asls-sermaise.com ou à déposer dans la boîte aux lettres ASLS en face La Grange, au plus tard le mardi 24 novembre. Même si vous n'êtes pas membre électeur, vous pourrez vous exprimer et participer activement à la vie de votre association. A la fin de la réunion, un pot sera offert aux personnes présentes.

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'Association ou leurs représentants légaux, à jour de leur cotisation.

*Sont membres électeurs :

- Les membres actifs âgés de seize ans au moins le jour de l'assemblée.
- Les parents de membres actifs âgés de moins de seize ans, dénommés « représentants légaux » (à condition que ni le père, ni la mère ne soient eux-mêmes membres actifs ayant droit de vote)
- Le représentant légal n'a droit qu'à une seule voix, quel que soit le nombre d'enfants adhérents.

Tout membre électeur présent peut, en plus de son vote, avoir trois pouvoirs, et se porter candidat pour être membre du Conseil d'Administration.

POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASLS SAISON 2025-2026

Je soussigné(e) (NOM, Prénom)

Donne pouvoir à :

Pour l'Assemblée Générale de l'A.S.L.S. du 28 novembre 2026

Fait le..... SIGNATURE :